



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

FICHE DE POSTE

| | |
|--|---|
| Intitulé du poste : Directeur (trice) école primaire La Barthelasse AVIGNON | |
| Rattachement administratif : E.P.PU La Barthelasse AVIGNON Circonscription AVIGNON 1 | Texte de référence : Code de l'Education Article L.411-2 issu de la loi n° 2021-1716 du 21 décembre 2021 créant la fonction de directeur d'école. Décret n° 2023-777 du 14 août 2023 relatif aux directeurs d'école Arrêté du 28 novembre 2014 portant organisation de la formation des directeurs d'écoles, paru au JO du 9 décembre 2014. Circulaire n° 2014-163 du 1er décembre 2014 relatif au référentiel métier des directeurs d'école. BO spécial n° 7 du 11/12/2014. Circulaire MEN 2022578C du 25 août 2020 concernant les fonctions et conditions de travail des directeurs d'écoles. BOEN n° 32 du 27/08/2020. |
| Quotité : 100% | Indemnités / remboursement de frais : BI : 40 points NBI : 8 points ISS de direction : 2217 |
| Procédure de recrutement : étude des dossiers et entretien pour les candidats dont le dossier aura été retenu | Conditions : Liste d'Aptitude à l'emploi de directeur |
| <p>La gestion de cette école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction dans les domaines administratif, pédagogique et relationnel (<i>missions définies par le décret n°89-122 du 24/02/1989 et précisées dans le référentiel de compétences des directeurs d'écoles circulaire n°2014-163 du 1/12/2014</i>).</p> <p>Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, de l'organisation et de l'animation du travail au sein d'une toute petite communauté éducative.</p> <p>Sous l'autorité de l'IEN de circonscription, le directeur d'école exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives en conformité avec les textes régissant les missions de directeur.</p> <p>Il représente l'institution et sera l'interlocuteur privilégié des familles, des partenaires, des élus locaux, et des associations concernées par la politique de la ville ;</p> <p>Il accompagne les familles à la parentalité et mettra en œuvre une réflexion sur l'importance des relations avec les familles ;</p> <p>Il organise la scolarité de tous les élèves et apporte une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide ;</p> <p>Il encourage, mutualise et valorise les initiatives pédagogiques, les expérimentations et les pratiques innovantes des enseignants et contribue à leur diffusion au sein de l'école et du réseau ;</p> | |

Il élabore et renseigne les outils de pilotage et de suivi en relation étroite avec le coordonnateur du réseau et l'inspecteur de circonscription ;
Il participe activement aux travaux des instances du réseau et contribue à l'élaboration des actions, leur mise en œuvre et leur évaluation ;

Compétences attendues :

Le candidat devra :

- Assumer le positionnement institutionnel adéquat et l'ensemble des responsabilités liées à la fonction de directeur d'école
- Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail en équipe et des connaissances affirmées dans le domaine de la gestion des groupes ;
- S'engager sur une durée minimale de 3 ans
- Enseigner à des élèves de niveaux variés au sein d'une école à 2 classes (PS/MS/GS/CP et CP/CE1/CE2/CM1/CM2)
- Concevoir et déployer un projet pédagogique s'appuyant sur l'environnement spécifique de l'école

Connaissances :

- Bonne connaissance du système éducatif et du référentiel de l'éducation prioritaire ;
- Maîtrise du fonctionnement d'une école primaire et prise en compte des spécificités du territoire sur lequel l'école recrute.

Contexte d'exercice :

L'île de la Barthelasse est une île fluviale avec une superficie de 9,8 km². Elle est située à Avignon, dans le département de Vaucluse, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle constitue l'un des 9 quartiers d'Avignon. La singularité de cette école provient de sa position géographique, excentrée du cœur de ville et séparée par le Rhône des autres écoles d'Avignon. Elle possède alors l'aspect d'une école rurale et atypique dans une ville très urbaine. Les horaires de l'école sont répartis sur 4.5 jours.

Modalités de candidature :

Envoyer, par voie électronique, la fiche de candidature avec CV et lettre de motivation :

- à l'IEN de la circonscription actuelle, pour avis

- à : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr et ce.adasen1d84@ac-aix-marseille.fr